

Pages Missing

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLÉSIASTIQUE ET HISTORIQUE

COMPRENANT SEIZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Abonnement : Canada, \$1.00 par an.

Etats-Unis, \$1.25.

Etranger, 7 francs

SOMMAIRE:—La visite de M. François Veuillot—Fières paroles de S. E. le cardinal Bégin—Jérusalem reconquise—Fondation de deux collèges dans la Saskatchewan—Mort apparente et extrême-onction—Les lettres de Mgr Provencher aux évêques de Montréal—La cause du bienheureux curé d'Ars—Le cardinal Logue et les "Sinn Feiners"—Le salut des morts de la guerre—Une défense des Canadiens-français—Au service de mon pays—Ding! Dang! Dong!—R. I. P.

VOL. XVII

15 JANVIER 1918

No 2

LA VISITE DE M. FRANÇOIS VEUILLOT

Nous avons le plaisir de faire part à nos amis du Manitoba que M. François Veuillot sera l'hôte de S. G. Mgr l'Archevêque dans les derniers jours de ce mois et qu'il donnera le 30 janvier une conférence dans la grande salle du Collège, sous les auspices des cercles manitobains de l'A. C. J. C.

M. François Veuillot nous était connu depuis longtemps. Nous savions comment il faisait honneur dans la presse catholique et les lettres françaises au grand nom qu'il porte. Neveu de l'illustre journaliste, dont l'œuvre a toujours été en bénédiction parmi les missionnaires de l'Ouest, la disparition de son père et de son frère aîné nous avait fait reporter sur lui l'affectueuse admiration que nous avons pour son honorable famille. Sa visite ravive ces sentiments et resserre ces liens. Depuis plus de deux mois il est en terre canadienne; il a fait entendre en maints endroits des deux rives du Saint-Laurent son ardente et élégante parole. Les échos en sont venus jusqu'à nous et nous y avons applaudi de loin. Mais voilà que ces accents aimés, qui remuaient déjà nos âmes à distance, vont bientôt se faire entendre chez nous, sur les rives de la Rouge et de la Saskatchewan, car M. Veuillot ira jusqu'à Edmonton.

Cordiale bienvenue au distingué visiteur, qui nous apporte une brise de France, avec la foi catholique jointe au mérite littéraire.

— "Le monde doit revenir au Christ pour jouir de nouveau des bienfaits de la civilisation," a dit Sa Sainteté Benoît XV dans sa réponse aux vœux de nouvel an de la noblesse romaine.

FIÈRES PAROLES DE S. E. LE CARDINAL BEGIN

Répondant aux hommages et aux vœux du clergé la veille du jour de l'an, Son Eminence le cardinal Bégin, archevêque de Québec, a prononcé les paroles suivantes que nous apporte *l'Action catholique*:

“Quand je regarde tant de prêtres adonnés dans nos séminaires et collèges à la formation et à l'instruction de la jeunesse, quand je vois tant d'excellents religieux qui se dévouent à l'instruction de l'enfance, et que j'écoute venir les calomnies des autres provinces, qui nous accusent d'ignorance, vraiment, je suis pris de pitié. Ah ! je voudrais mettre en concours notre jeunesse et la leur, et l'on verrait que les ignorants ne sont pas dans Québec et que les nôtres, tout aussi bien que les leurs, savent signer un reçu ou un chèque, mais ils savent aussi autre chose que ne savent pas nos calomniateurs.”

JERUSALEM RECONQUISE

Comme les journaux l'ont annoncé, le général anglais Allenby est entré à Jérusalem le 11 décembre dernier, accompagné des commandants des détachements français et italiens et des attachés militaires de France, d'Italie et des États-Unis. Le drapeau britannique flotte sur la ville sainte et les drapeaux français et italiens ont été hissés sur les bâtiments, tels que couvents et écoles, qui sont propriété nationale de la France et de l'Italie, et jusqu'à la conclusion de la paix la situation future de la cité restera en dehors de toute discussion.

A l'occasion de la prise de Jérusalem, *l'Ossevatore Romano* a publié cette note de la rédaction :

“L'entrée à Jérusalem des troupes anglaises a été accueillie avec satisfaction par tous et spécialement par les catholiques, lesquels ne peuvent pas ne point être joyeux du fait que la Ville Sainte soit aux mains d'une puissance chrétienne, plutôt que d'une puissance non chrétienne.

“Un tel sentiment de satisfaction apparaît d'autant plus grand et raisonnable, si on pense aux concepts de liberté et de justice qui inspirent les actes de l'Angleterre, et qui font espérer de voir reconnus et respectés sur la terre qui fut le berceau de la religion chrétienne les droits et les intérêts de l'Église catholique.

“Il faut remercier de cet événement de façon particulière la Providence, qui n'a pas permis que Jérusalem tombât au pouvoir de l'empire des tsars, car l'intolérance religieuse et l'opposition traditionnelle des orthodoxes contre l'Église catholique auraient sûrement supplanté et foulé aux pieds dans la cité sainte les droits de celle-ci.”

De son côté, le cardinal Pompili, vicaire général de Rome, a

adressé aux Romains un émouvant appel, les invitant à venir, le dimanche suivant, prier "dans la vénérable basilique de Sainte-Croix de Jérusalem, où la piété de sainte Hélène nous apporta du Calvaire le bois auguste de notre rachat. Que votre prière exprime au Seigneur votre remerciement, parce que désormais tous les chrétiens du monde pourront se sentir de nouveau comme en leur patrie aux Lieux Saints; mais qu'elle dise en outre au Seigneur que, en mémoire de sa Passion et de sa mort, nous sommes disposés à lui offrir toutes nos douleurs, nos sacrifices et notre vie même, afin que, autour du Chef auguste qui est le Souverain Pontife, se recompose une et indivisible la sainte famille chrétienne."

A Paris, le cardinal Amette convia les fidèles à venir rendre grâces à Dieu dans la basilique nationale de Notre-Dame, où un *Te Deum* solennel fut chanté à la fin des vêpres le 16 décembre. Aux premiers rangs se trouvaient les représentants du président de la République et du ministre des Affaires étrangères, ainsi que les ambassadeurs et ministres des pays alliés. Dans une éloquente et chaleureuse allocution, le cardinal fit ressortir l'importance religieuse, historique, morale et politique de la prise de Jérusalem par les troupes anglaises, françaises et italiennes. Depuis sept cent trente ans, la Ville Sainte subissait le joug des infidèles.

FONDATION DE DEUX COLLEGES DANS LA SASKATCHEWAN

Il semble bien que la présente année verra l'ouverture de deux collèges catholiques dans la Saskatchewan, l'un anglais à Régina et l'autre français à Gravelbourg. Si les négociations avec les RR. PP. Jésuites, qui doivent prendre la direction du premier, ne sont pas définitivement conclues, elles paraissent être en bonne voie.

La fondation du collège français de Gravelbourg est définitivement réglée. Telle est l'heureuse nouvelle que nous a apportée *le Patriote de l'Ouest* du 2 janvier. Les paroissiens ont fait don à S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina, d'un vaste soubassement d'église, estimé à environ \$12 000, pour y construire le nouveau collège. C'est un geste qui leur fait honneur, tout comme leur générosité envers le nouveau pensionnat des Rdes Sœurs Jésus-Marie de Sillery et la nouvelle église de \$100 000, dont ils commenceront la construction au printemps. Cette paroisse de Gravelbourg, comme plusieurs autres du sud de la Saskatchewan, a surgi comme par enchantement depuis une dizaine d'années. Elle contient trois cents familles canadiennes-françaises. Nos compatriotes sont déjà nombreux dans cette région. Il n'y a pas de doute qu'ils pourront alimenter un collège.

On comprend quelle consolation procure au digne archevêque de Régina, dont la vie presque entière a été consacrée à l'éducation, cette double fondation qu'il considère comme l'œuvre capitale de son épiscopat.

MORT APPARENTE ET EXTREME-ONCTION

Plusieurs *Semaines Religieuses* de France ont reproduit à nouveau, ces dernières années, les conclusions d'une étude du docteur Desroches, lues au Congrès eucharistique de Montréal, en 1910, sur la *mort apparente*. C'est sans doute en raison des hécatombes causées par la guerre que cette publicité leur est donnée. Elles sont bonnes à connaître et à rappeler à ceux qui les connaissent déjà. Les voici :

“ 1. Après qu'une personne a rendu le dernier soupir, il y a toujours, pendant un temps plus ou moins long, une vie latente ou une mort apparente qui n'est pas la mort réelle;

“ 2. Après une longue maladie, la vie latente ou la mort apparente dure au moins une heure;

3. A la suite d'accident ou de mort subite, la vie latente ou la mort apparente dure de trois à dix huit heures, parfois même plusieurs jours.

“ C'est dire que, quand une personne vient d'expirer, elle a droit à l'assistance du prêtre, et qu'il est du devoir de toutes les personnes présentes à la mort de l'aller quérir.

“ Que les membres du clergé se convainquent de plus en plus de la fréquence des morts plus apparentes que réelles; qu'ils instruisent, sur ce grave sujet, les fidèles confiés à leurs soins et combattent leurs préjugés; enfin, qu'ils se montrent très larges à administrer l'absolution et l'Extrême-Onction à ceux qui, apparemment morts, ne le sont probablement pas encore. Une grande latitude est laissée sur ce point par la théologie; le jugement et le zèle du prêtre lui dicteront, dans ces cas, sa conduite pratique. Mais qu'il se rappelle qu'il vaut mieux, pour le salut des âmes, pécher par excès de largeur que par défaut et par trop de sévérité dans l'administration des derniers sacrements.”

Le Concile plénier de Québec donne, à la fin du no 487, la direction suivante à ce sujet: “ Pour qu'il ne puisse pas y avoir cause de scandale chez les fidèles dans le cas de mort apparente, il suffit que le prêtre rappelle l'incertitude du moment de la mort réelle et que l'Onction sacrée est donnée pour pourvoir au salut éternel de l'homme.”

Le canon 941 du nouveau *Code de Droit canonique* contient ce qui suit: “ Quando dubitatur num infirmus mortuus sit, hoc sacramentum ministretur sub conditione.”

Lorsque dans un cas urgent, l'Extrême-Onction est donnée par une seule onction avec la formule brève, le canon 947 déclare qu'il y a obligation, si le malade continue à vivre, de suppléer les diverses onctions. Selon un décret de la Congrégation du Saint-Office, en date du 31 janvier 1917, ces onctions doivent être suppléées *sans condition*. Dans un commentaire de ce décret, le R. P. Ferreres, S. J., explique que ces onctions doivent être ainsi suppléées *in forma absoluta* "ad pleniorum sacramenti significationem," et non pour assurer la validité du sacrement.

Les paragraphes 2 et 3 de ce même canon contiennent les directions suivantes: *Unctio renum semper omittatur. — Unctio pedum ex qualibet rationabili causa omitti potest.*

LES LETTRES DE MGR PROVENCHER

AUX EVEQUES DE MONTREAL

De 1821 à 1852 Mgr Provencher a écrit un grand nombre de lettres aux Evêques de Montréal, NN. SS. Lartigue et Bourget, avec lesquels il a entretenu des relations très suivies et intimes. Ces lettres, encore inédites, ont été copiées en 1883 à l'évêché de Montréal par les soins de Mgr Taché. Elles remplissent un cahier grand format de 377 pages. Elles possèdent une grande valeur historique. L'année du centenaire de l'arrivée de Mgr Provencher à la Rivière-Rouge est, on ne peut mieux choisie, pour leur publication. *La Société Historique de Saint-Boniface* se chargera probablement de ce soin, comme elle a déjà publié en 1913 celles que le même prélat avait adressées aux Evêques de Québec de 1818 à 1852.

Les Cloches, comme elles l'ont fait en 1913, donneront en premier à leurs lecteurs un certain nombre de ces lettres. Ce sera un excellent moyen de faire revivre l'admirable figure du fondateur de l'Eglise de l'Ouest canadien et celle de ses vaillants collaborateurs, dont les noms reviennent si souvent sous sa plume.

De même que pour les lettres aux Evêques de Québec, nous conserverons à cette nouvelle série certaines expressions, certaines tournures originales, certains mots surannés ou du terroir, qui lui donnent un cachet particulier et une douce saveur de patrie canadienne.

Pour faciliter l'intelligence de la première de ces lettres, rappelons que, lors d'un voyage de Rome en 1820, Mgr Plassis, évêque de Québec, avait obtenu, en date du 1er février, des bulles nommant M. l'abbé Jean-Jacques Lartigue, de la Compagnie de Saint-Sulpice, évêque de Talmesse et auxiliaire pour le district de Montréal, et M. l'abbé Joseph-Norbert Provencher, évêque de Juliopolis et auxiliaire

pour les missions de la Rivière-Rouge. En cette même année, Mgr Provencher fit un premier voyage à Québec, où il arriva à la fin d'octobre. A son arrivée Mgr Plessis lui présenta ses bulles. Ce fut pour lui comme un coup de foudre. Après les avoir lues rapidement, il les remit à son évêque en lui demandant du temps pour prier et réfléchir. Mgr Plessis l'envoya curé à Yamachiche, où il demeura jusqu'à son sacre, qui eut lieu dans l'église paroissiale des Trois-Rivières le 12 mai 1822. Cette vieille et vénérable église a été détruite par l'incendie qui consuma une partie de la ville en juin 1908.

Le 21 janvier 1821 Mgr Lartigue fut sacré à Montréal et Mgr Provencher lui adressa, à cette occasion, la lettre suivante :

YAMACHICHE, 16 février 1821.

Monseigneur,

Je suis content que tout ce qu'il y avait autrefois de mystérieux sur votre promotion, acceptation, consécration, soit enfin dévoilé. Votre consécration m'a réjoui. Elle met fin aux discours publics, elle remplit les vues de la Providence et elle prouvera, j'espère, la gloire de Dieu et le soutien de la religion et sa propagation. Dieu daigne maintenant vous donner la santé et la force pour y travailler selon l'étendue de vos désirs; c'est l'objet de mes vœux. Il reste encore un petit mystère qui est de savoir votre résidence; il occasionne quelques réflexions: tous n'ayant pas la même manière de voir les choses; tout s'arrangera, j'espère, pour le mieux: il vous faudra laisser une maison que vous aviez choisie pour votre vie, mais la Providence en a ainsi disposé.

J'ai toujours grandement approuvé les vues et plans de Monseigneur de Québec concernant Votre Grandeur; c'est le meilleur coup qu'il ait fait dans son voyage d'Europe. Je n'approuve pas autant ce qu'il a fait pour moi. Il m'a bien fait connaître ses vues et ses raisons. Je ne les trouverais peut-être pas mauvaises si elles concernaient un autre. J'ai bien de la peine à me rendre. Je lui ai déjà fait bien des objections et donné des raisons; il ne m'en paraît guère touché. Je passe un assez triste hiver. Il est pourtant dans ses plans le dernier que je passerai en Canada. Il faut que je fasse le mystérieux sur une chose que tout le monde sait et désapprouve généralement. Ce silence de ma part fait croire que je suis très content et très fier d'être évêque. M'ouvrir à tout le monde et déclamer contre ce projet serait faire crier contre Monseigneur, qu'on trouve déjà injuste de me sacrifier à la Rivière-Rouge; ce serait augmenter les discours publics, peut-être devenir la cause que la chose manquerait contre les vues de Dieu, qui peut en tirer sa gloire, de sorte que je me trouve pris et arrêté de tous côtés. Mon cœur me dit bien qu'il aimerait mieux rester ici. Mais peut-être y a-t-il plus d'humain que de divin dans sa manière de penser. Ma conscience raisonne quelquefois autrement. Il y a tant de choses

de faites déjà que je sens bien que, dans un gouvernement comme celui-ci, il est difficile de déranger et de défaire tout ce grand ouvrage. Mais d'un autre côté, je me vois si peu de capacité au physique comme au spirituel pour remplir cette grande place que c'est un sacrifice et un supplice pour ainsi dire pour moi que de l'accepter; je ne l'ai pas encore fait. J'espère toujours me tirer de ce mauvais pas. La place n'est pas brillante à la vérité, mais elle est précieuse aux yeux de la religion, puisqu'il s'agit de fonder une église et une chrétienté. Ce beau, ce noble et grand but, que je me sens incapable d'atteindre, me jette dans la crainte et la désolation. Un autre mieux choisi procurerait beaucoup de gloire à Dieu par la conversion des infidèles sans nombre, qui peuplent ces vastes contrées, tandis qu'avec une lampe éteinte comme moi, ils resteront encore longtemps dans leurs ténèbres. Et ce qui est le plus effrayant, c'est que je deviendrai chargé d'eux et que Dieu me demandera compte de leurs âmes.

Priez donc le Père des lumières de m'éclairer dans un temps si critique. Je ne voudrais pas m'éloigner de la volonté de Dieu. Je voudrais la faire malgré mes répugnances. Mais je vous avoue qu'il m'en coûte pour me décider à tout quitter: parents, amis, patrie, etc. On me rendrait le plus grand service en me déchargeant de ce pesant fardeau. Aidez-moi de vos lumières et de vos prières.

Je suis plus contre le choix de la personne que contre la chose. Je ne désapprouve pas absolument le plan, bien qu'il me paraisse un peu prématuré. Je crois bien qu'un évêque donnera du poids à la religion dans cette nouvelle église. Mais Monseigneur devrait me connaître assez pour ne pas songer à moi. Enfin, je suis bien décidé, sans faire grand bruit, à me défendre tant que je pourrai. Je n'aimerais pas que le monde connût mes sentiments sur cette matière. J'aime mieux que l'on me croie désireux de l'épiscopat que de me rendre responsable du mal qui pourrait résulter d'une rupture ouverte. Voilà sincèrement ce que je pense. Dites-moi avec la même franchise ce que vous pensez vous-même. J'ai beaucoup de confiance dans votre conseil, vos lumières et votre esprit de Dieu. Si je ne puis m'ouvrir à mes confrères et amis, au moins permettez-moi de m'ouvrir à vous qui êtes au courant de tout.

Je vous souhaite toutes sortes de contentements dans votre nouvelle position, et en même temps toute la patience nécessaire pour supporter les contradictions qui sont toujours plus abondantes dans les positions élevées.

J'ai l'honneur d'être, Monseigneur, de Votre Grandeur, le très humble et le très obéissant serviteur,

J. N. PROVENCHER, ptre.

Le 2 mars Mgr Provencher écrivait à Mgr Plessis: "Je viens de recevoir une lettre de Mgr de Telmesse auquel j'avais écrit pour lui ouvrir mon cœur. Il dit que mes malheurs le consolent en quelque sorte parce qu'il est dans le même cas. Il me console et m'encourage bien cordialement. Ne trouvez pas mauvais que je me débâte un peu; faites le cas que vous voudrez de mes objections, mais ne craignez pas que j'aie assez de mauvaise volonté pour faire échouer le projet, s'il ne dépend que de moi. J'avoue cela contre mon cœur et la nature, mais pour Dieu seul."

Enfin, le 19 mars, jour de la fête patronale de Mgr Plessis, il lui communique son acceptation dans les termes suivants:

"... La lettre de Mgr de Telmesse m'a beaucoup consolé; rassuré et aidé à me rendre aux vues de la Providence manifestées par mes supérieurs. Vous avez assez à combattre contre le contre-temps qui s'oppose à mon retour, dans mon district, sans lutter contre moi. Je vous en exempte le trouble et la peine. J'accepte en tremblant et en gémissant le fardeau qui m'est imposé pour la punition de mes péchés, pour le salut des fidèles et des infidèles confiés à mes soins. . . .

"Dieu se sert souvent de ce qu'il y a de plus vil pour opérer de grandes choses et faire ses volontés; c'est sous ce point de vue que je me considère. Soyez désormais sans inquiétude sur mon compte. J'attendrai les événements et pour preuve de ce que j'ai avancé dans cette lettre, je me souscris entre nous du nom de mon titre épiscopal. C'est le bouquet que je vous présente pour votre fête; soyez sûr qu'il vient du cœur.

"Je suis avec le plus profond respect, Monseigneur, de Votre Grandeur, le très humble et très obéissant serviteur,

† J. N., Ev. DE JULIOPOLIS."

LA CAUSE DU BIENHEUREUX CURE D'ARS

En recevant Mgr Manier, évêque de Belley, Benoît XV lui dit gracieusement: "Voilà l'évêque du curé d'Ars. Où en est la cause de votre bienheureux? Est-on en mesure de présenter les miracles nécessaires à la canonisation?" Mgr Manier répondit que le procès apostolique était en cours, notamment l'examen de deux guérisons obtenues effectivement par l'intercession du bienheureux Jean Vianney depuis sa béatification, et qui paraissent présenter les caractères requis pour être considérées comme miraculeuses. Le Souverain Pontife dit alors la satisfaction qu'il en éprouvait: "Mon prédécesseur, continua-t-il, souhaitait très vivement pouvoir canoniser le curé d'Ars, et il est, en effet, à souhaiter qu'un si grand exemple soit donné à tous les curés du monde catholique."

LE CARDINAL LOGUE ET LES *SINN FEINERS*

Le cardinal Logue, archevêque d'Armagh et primat de l'Irlande, a adressé aux fidèles de son diocèse une lettre qui ne passera pas inaperçue. Fort courte, elle traite, dans une première partie de l'invitation à la paix adressée aux États belligérants par le pape Benoît XV, "appel désintéressé et autorisé," qui, accueilli avec une froideur ou une courtoisie affectée, n'a eu jusqu'ici aucun effet pratique. "L'orgueil, les rivalités, les ambitions, les intérêts opposés des hommes ne permettant guère d'espérer une paix prochaine, notre seul recours est de nous tourner vers Dieu."

La seconde partie de la lettre est consacrée à la situation politique de l'Irlande. "Il n'y a pas que la paix du monde, écrit le cardinal. Nous avons chez nous, *at home*, une agitation qui appelle aussi la paix, la paix domestique. Qu'elle soit due à la démoralisation que la guerre mondiale a introduite dans presque tous les pays, ou au destin qui semble s'attacher à notre pays infortuné et ruine ses espérances quand elles vont se réaliser, un mouvement s'est formé et va s'élargissant dans notre peuple, mouvement inconsideré et utopiste, qui, s'il persévérât, ne pourrait qu'ajouter aux souffrances présentes la désorganisation, pour aboutir sûrement à une défaite, à un désastre. Tout cela à la poursuite d'un rêve qu'aucun homme de bon sens ne peut espérer voir réaliser, l'établissement d'une République irlandaise, soit par le moyen d'un appel aux puissances de l'Europe quand elles seront réunies à la conférence de la paix, soit par le moyen d'un appel à la violence, en soulevant un peuple sans armes contre un empire qui a présentement cinq millions d'hommes sous les armes et équipés des plus formidables engins de destruction. La chose serait risible, si elle n'était si grave, et si menaçante, et si habilement mise en œuvre pour enflammer l'imagination d'un peuple ardent, généreux, patriote."

LE SALUT DES MORTS DE LA GUERRE

S. G. Mgr Touchet, évêque d'Orléans, dans un discours prononcé le 14 décembre dernier, pose et résout ainsi qu'il suit la question du salut des morts de la guerre.

Etes-vous donc tellement confiant dans le salut de ceux qui tombent en guerre ?

— Franchement, oui: autant qu'on peut avoir cette espérance sans révélation spéciale, je l'ai.

Je ne parle pas des contumaces rares et exécrables, qui écarteraient délibérément et outrageusement Dieu. Dieu s'est refusé la force

de contraindre leur liberté: il ne pousse qui que ce soit malgré lui dans son Paradis.

Je parle des croyants, des demi-croyants, des inattentifs, de la grosse masse en un mot; et voici ce que je me persuade. tant je compte sur la divine et infinie — notez ce mot infinie — Miséricorde:

Ceux qui croient ne tombent pas au champ d'honneur sans un acte de contrition. L'éclat d'obus, la balle ne les prennent pas au dépourvu. Ils ont été de pauvres hommes, ainsi que vous, ainsi que moi. C'est entendu. Mais ils se sont repentis et Dieu les tient, Dieu les garde dans le filet de sa Pitié.

D'autre part, au profond de l'âme des demi-croyants, des inattentifs d'habitude, beaucoup de choses se redressent tout d'un coup, à l'heure terrible: le souvenir d'une mère pieuse, d'un père grave, d'une première communion, d'un émoi religieux qui fut passager, mais qui fut, ressaisissent.

Le grand inconnu se tient à deux pas. On n'en est séparé que par l'épaisseur d'un voile. Dans un quart d'heure, une minute, une seconde, où serais-je ? Que trouverais-je ? L'esprit va vite, en ces instants-là. Son aile est de feu; sa course est d'éclair.

Cependant le Père céleste daigne regarder.

Ceux-là qui vont mourir ne sont pas des amateurs de la chose satanique d'origine qu'est la guerre. Ils voulaient la paix universelle et sans fin; ils la voulaient jusqu'à y croire, comme des enfants. *Bienheureux les pacifiques*, dit Jésus, *car ils seront appelés fils de Dieu.*

Ceux-là qui vont mourir ne sont pas d'injustes agresseurs. Ils défendent la terre qui leur appartient, leurs enfants et leurs femmes. Ils sont les soldats de la justice et du droit. *Bienheureux ceux qui souffrent pour la justice*, dit Jésus, *le royaume des cieux est à eux.*

Ceux-là qui vont mourir ont pleuré de leurs yeux et de leur cœur charnels, en posant leurs lèvres sur les lèvres de leurs épouses, les joues de leurs mères et de leurs pères, le front de leur nouveau-né. *Bienheureux*, dit Jésus *ceux qui pleurent: ils seront consolés.*

Ceux-là qui vont mourir ont connu la misère de la faim et de la soif; ils ont été boueux et sales, cheminots, trimardeurs sublimes au fond de leurs tranchées. *Bienheureux les pauvres*, dit Jésus, *ils posséderont le Paradis.*

Ceux-là qui vont mourir ont décidé que tout vaut mieux qu'une trahison du Devoir, fût-ce un membre de moins, une balle dans la poitrine, la tête fracassée. On leur a dit: Bravez la pluie de fer et de feu, c'est le Devoir; ils la bravent. Foncez sur les baïonnettes, c'est le Devoir; ils foncent. Mais Dieu est du Devoir le législateur, le rémunérateur, le vengeur. Ils sont les hosties du Devoir de Dieu.

Dieu voit ces choses de surhumaine beauté. Et s'il a un moyen de sauver sa pauvre créature en ce moment si grande, si sortie d'elle-même

me, de ses égoïsmes, de sa chair, de ses trivialités, de ses pervers désirs, il ne l'utiliserait pas ? Je ne le croirai jamais. Ma foi aux paroles de Jésus-Christ, ma foi en la Sagesse infiniment bonne, m'interdisent de croire cela.

Or Dieu a ce moyen.

Le saint Concile de Trente l'appelle le "secours divin spécial." Saint Célestin l'appela "la grâce de la finale persévérance." Saint Augustin, "le grand présent du ciel." C'est une lumière rapide qui éclaire instantanément un esprit et lui présente le nécessaire à croire de la foi; c'est une flèche trempée dans le sang du Christ qui pénètre une volonté et la fend dans une sincère contrition; c'est le salut offert et accepté au suprême instant.

Dieu ne le doit pas, mais Dieu le donne. Cela est le triomphe de ses habiletés à nous amener à Lui. L'abominable fléau qui dépeuple la terre remplit le ciel.

Arrivé à cette cime, je libère mon cœur et ma conscience. J'accuse encore les hommes du mal qui se fait, je n'accuse plus Dieu; j'adore sa bonté.

UNE DÉFENSE DES CANADIENS-FRANCAIS

Nous avons lu avec plaisir la belle défense des Canadiens-français que le R. P. Louis Drummond, S. J., professeur au collège d'Edmonton, a publiée dans un journal d'Edmonton. Cette lettre, datée du 7 décembre, est une réponse à une attaque de M. C.-C. McCaul, avocat — le même qui l'été dernier dirigeait la poursuite dans la cause des assassins des RR. PP. Rouvière et Le Roux, O. M. I. — *La North-west Review* de Winnipeg en a reproduit une grande partie le 29 décembre et le *Nationaliste* de Montréal, numéro du 6 janvier, en a fait une reconnaissante analyse.

Dans sa longue diatribe, M. McCaul avait dit de nous que nous ne sommes pas des Canadiens. "Or dire cela, c'est précisément dire le contraire de la vérité," écrit le R. P. Drummond. "Le Canadien-français est le seul vrai Canadien. Le Canada est sa seule patrie. Il vit ici depuis plus de trois cents ans. Il a le premier exploré chaque partie du Canada, de l'Atlantique au Pacifique et même à l'Arctique. Il n'a pas de liens de famille outre-mer. Il y a cinquante ans, il était le seul qui, selon le vocable anglais alors employé ici par les autres races, s'appelait *Canadien*. Les autres habitants s'appelaient eux-mêmes Anglo-Canadiens, Canadiens-Ecossais, Irlando-Canadiens. Depuis la Confédération, ils ont abandonné le trait d'union, ils l'ont passé aux seuls vrais Canadiens, qu'ils appellent Canadiens-français. Mais même de ce temps-ci, quand ceux-ci parlent d'eux, entre eux, dans leur chère vieille langue française, ils s'appellent les *Canadiens*."

Nous regrettons que l'espace ne nous permette pas de citer plus longuement cette lettre pleine de choses et de faits. Nous avons tenu cependant, à la signaler, comme nous tenons à en exprimer notre reconnaissance à son auteur.

AU SERVICE DE MON PAYS

DISCOURS ET CONFÉRENCES: PÉDAGOGIE — INSTRUCTION PUBLIQUE — RELIGION — PATRIOTISME — SOUVENIRS DE VOYAGE

Tels sont les titre et sous-titres que M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles de la province de Québec, a donné au magnifique volume de plus de 500 pages qu'il vient de publier. Comme l'expriment si bien ces paroles de l'abbé de Clèves qu'il a mises en épigraphe sur son livre, "la grande question de nos jours, celle de tous les temps et de tous les lieux, c'est la question de l'éducation." Aussi tous ceux qui liront cette ouvrage, qu'ils soient du Québec ou des autres provinces, y trouveront charme et profit.

Des lettres de S. E. le cardinal Bégin, de S. G. Mgr Bruchési et de l'honorable Cyrille Delâge, placées en tête du livre, indiquent avec quelle joie ces éminents personnages ont, à l'avance, encouragé M. Magnan à réunir en volume les études qu'il présente aujourd'hui au public.

Sir Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec, à qui le livre est dédié, a voulu en écrire la préface. Nous en détachons la page suivante:

"M. Magnan a eu l'heureuse idée de grouper en un joli volume les discours les plus importants qu'il a prononcés dans sa carrière, et tous ceux qui s'intéressent au problème de l'instruction populaire lui en sauront gré. Les instituteurs et les institutrices seront particulièrement heureux de lire et même de relire des pages qui avaient été écrites à leur intention et dans lesquelles ils pourront faire une abondante moisson de conseils et de renseignements pratiques. Les membres des commissions scolaires, eux aussi, pourront tirer grand profit des "Discours et Conférences" de M. Magnan. Dans l'intérêt de la belle et grande cause dont ils ont charge, il n'est pas indifférent qu'ils connaissent ou qu'ils ignorent "notre système scolaire," "la mission de l'école rurale," "l'importance de l'école primaire" et "la nécessité de la formation professionnelle de l'institutrice" à laquelle ils confient leurs enfants. Il est, en outre, certaines pages d'une documentation irréfutable dont je conseillerais fortement la lecture aux personnes de langue anglaise qui, sur la foi de renseignements erronés et malicieux, ont pu douter de la générosité de notre Province; elles verront de quelle façon tolérante nous traitons les minorités au point de vue scolaire.

"Bref, sur cette question comme sur bien d'autres, le livre de M.

Magnan est fort instructif et il se lit agréablement. L'auteur a fait œuvre utile et, pour ma part, je suis heureux de l'en féliciter cordialement."

Le livre est en vente à la librairie Beauchemin à Montréal et à la librairie Garneau à Québec. Prix: \$2.00.

DING ! DANG ! DONG !

— La famille de Pie X habitait la partie de la Vénétie récemment envahie par les Allemands. Pour ne pas tomber sous le joug, elle a quitté la maison des ancêtres, en laissant sur ses murs cette simple inscription: *Respectez la demeure du pape Pie X.* De ville en ville, les parents du saint Pontife sont arrivés jusqu'à Rome, où les sœurs du Pape défunt ont un modeste logement; ils sont là vingt-deux membres de la famille, attendant de leur travail seul le pain de chaque jour.

— Un monument à sainte Thérèse a été érigé dans la ville d'Avila, en Espagne, en commémoration du troisième centenaire de la mort de la sainte célébré en 1916. Avila est la ville natale de la grande réformatrice du Carmel.

— Le procès diocésain de la cause de la Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus est terminé et Mgr Lemonnier, évêque de Bayeux et Lisieux, en a porté les pièces à Rome.

— S. G. Mgr C.-H. Gauthier, archevêque d'Ottawa, vient de publier une lettre pastorale prescrivant la consécration du diocèse au Sacré Cœur. Cette consécration a été faite le jour de l'Épiphanie.

— S. G. Mgr Grouard, O. M. I., vicaire apostolique de l'Athabaska, est dans la province de Québec depuis environ deux mois dans l'intérêt de ses missions. *Les Annales Térésiennes* nous apportent le résumé d'une conférence qu'il a donnée au Séminaire de Sainte-Thérèse le 11 décembre. Monseigneur a fait appel aux vocations de missionnaires.

— S. G. Mgr Breynat, O. M. I., vicaire apostolique du Mackenzie, s'est rendu heureusement à Rome, malgré les difficultés du voyage en temps de guerre.

— Le 11 décembre le Souverain Pontife, conformément à sa lettre à l'épiscopat mexicain, a célébré la sainte messe pour la cessation des fléaux qui affligent le Mexique. L'image de Notre-Dame de la Guadeloupe envoyée par l'archevêque de Yucatan avait été placée sur l'autel.

— Nous avons signalé le 1er janvier dans un article intitulé: *La petite "commission" revivra-t-elle?* la décision de la Cour suprême de l'Ontario déclarant *intra vires* la législation qui permet au gouvernement de substituer à la commission élue des écoles séparées d'Ottawa une commission semblable à celle jugée *ultra vires* par le Conseil privé. La commission scolaire menacée en appelle de nouveau au Conseil privé.

— La livraison de janvier de *l'Ami du Foyer* publie une intéressante lettre du R. P. Turquetil, O. M. I., dans laquelle le zélé missionnaire des Esquimaux adresse "un merci du cœur aux âmes charitables qui ont bien voulu s'intéresser à sa pauvre mission de Chesterfield Inlet."

— Durant l'année 1917, il y a eu à la cathédrale 245 baptêmes, 71 mariages et 96 sépultures.

— Le R. P. G. Nordmann, O. M. I., principal de l'école industrielle de Dunbow, Alta, a célébré le 20 décembre le vingt-cinquième anniversaire de son ordination sacerdotale.

— A Ponteix, Sask., le journal local anglais a dû cesser de paraître. La population de langue française a immédiatement pensé à fonder un journal français et une souscription de \$2 000 a été recueillie en quelques jours. Néanmoins, après mûre considération, le comité a décidé sagement, pour ne pas diviser le champ du *Patriote*, de lui emprunter un coin que l'on a gentiment appelé *l'Hirondelle de Ponteix*. Nous est avis que le journal français de Ponteix n'eût pas tardé à subir le sort du *Ponteix Spectator*.

— Les élèves du collège du Sacré-Cœur de Sudbury ont fondé un cercle de l'A. C. J. C., auquel ils ont donné le nom de cercle Philippe-Landry, en l'honneur du vaillant défenseur des droits du français dans l'Ontario.

— Le gouvernement provincial a nommé conférenciers agricoles M. l'abbé N. Jutras, curé de Letellier, et M. le professeur I. Villeneuve. On se rappelle que ces messieurs occupaient la même position sous le précédent gouvernement. Ils ont inauguré leur nouvelle série de conférences à La Broquerie le 8 janvier. S. G. Mgr l'Archevêque a tenu à y assister pour encourager les cultivateurs dans leurs efforts pour améliorer leur culture. Les conférenciers parleront ce soir à Sainte-Anne des Chênes. Monseigneur présidera de nouveau l'assemblée.

R. I. P.

— Rde Sœur Bruno, (Virginie Bernier), auxiliaire, des Sœurs Grises de Montréal, décédée le 15 novembre à la mission d'Athabaska, après 42 ans de vie de missionnaire.

— Mme Lambert, sœur de la Rde Sœur Prince, de M. Napoléon Prince et de Mme Joseph Coutu, décédée subitement à Kankakee, Ill. le 6 janvier.

— M. Joseph Rioux, père de M. l'abbé J.-G. Rioux, curé de Saint-Georges, décédé subitement au presbytère de son fils le 1er janvier.

— M. le sergent M. Proulx, frère de M. Edouard Proulx, député de Prescott, et gendre de M. Pierre Gosselin, décédé dans un hôpital d'Angleterre le 2 décembre.